

# Point d'avancement du rapprochement R. Poincaré- A. Paré Fusion Paris Sud-Paris Ile de France Ouest

14 mars 2019

Réunion VMEH

## Projet de déménagement du site de R. Poincaré sur le site de A. Paré

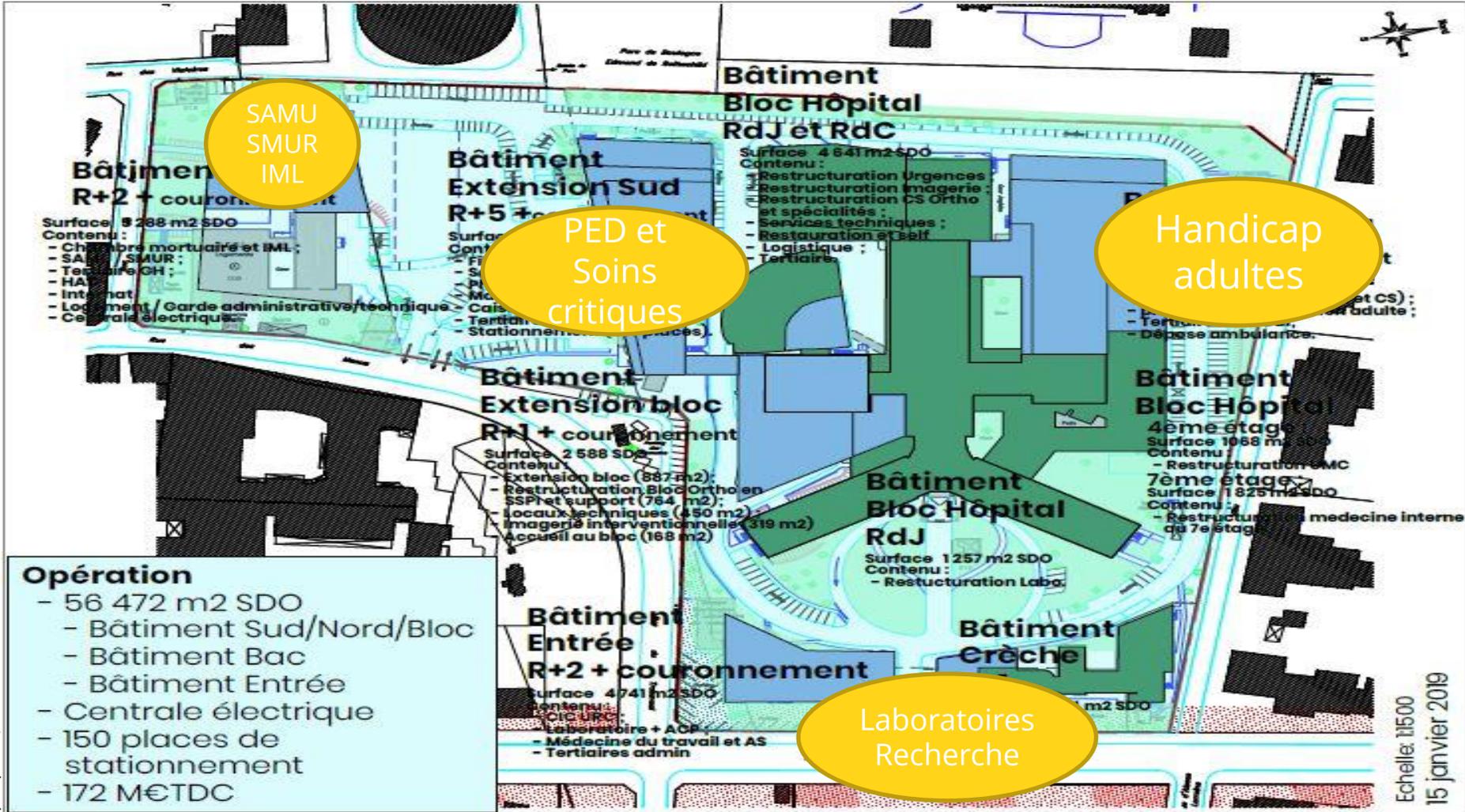
## Les enjeux

- Le site de R. Poincaré est une référence régionale et nationale pour la prise en charge du handicap neurolocomoteur,
- Il comporte également des services de très haut niveau en orthopédie, médecine infectieuse, médecine légale, SAMU 92- SMUR
- Mais ses locaux sont vétustes, dispersés et ne sont plus adaptés à la prise en charge actuelle
- Or le site est mal adapté pour une reconstruction : hôpital trop petit, site peu accessible
- Par ailleurs, A. Paré est un établissement de référence sur les Hauts de Seine,
- Mais il est également petit, ce qui le fragilise
- ➔ d'où l'idée de rassembler les deux sites pour en faire un pôle de santé dynamique et consolidé

# Le projet

- Le projet consiste à rapatrier l'ensemble des activités de Garches sur le site de Boulogne (sauf les troubles du comportement alimentaire qui partent à Villejuif)
- Pour ce faire, il est prévu la construction de 4 bâtiments, dont 2 « accrochés » au bâtiment principal actuel
- A cette occasion certains équipements « communs » seront redimensionnés et rénovés : par exemple, le SAU, le bloc, l'imagerie, et la biologie
- D'autres services de A. Paré vont bénéficier de l'opération pour être reconstruits , notamment la pédiatrie

# Plan masse



## Où en sommes nous ?

- Le projet médical est rédigé
- L'investissement est inscrit au plan pluriannuel d'investissement de l'AP-HP
- Mais nous devons présenter un dossier en COPERMO : instance ministérielle de décision sur les projets d'investissement public majeurs
- Ce dossier très lourd est préparé en lien avec l'ARSIF (agence régionale de santé Ile de France) qui est favorable au projet
- Nous espérons pouvoir le déposer ce semestre

# Entre temps

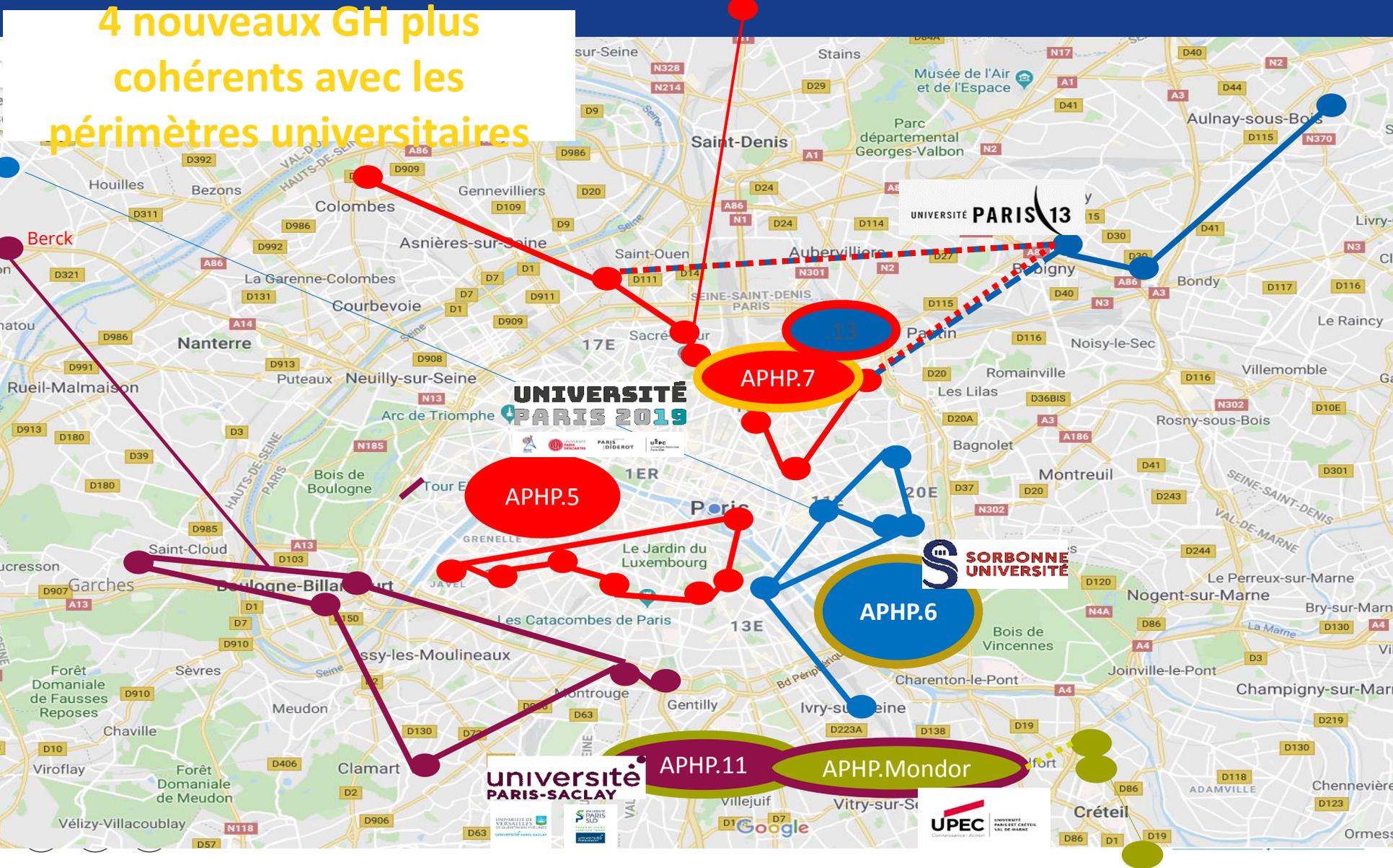
- Les deux hôpitaux continuent à vivre et se développer
  - A Garches sur 2019 - 2020
    - Création de 2 Unités médico-chirurgicales spécialisées dans la prise en charge de l'escarre, et la neuro-orthopédie
    - Renforcement de la chirurgie reconstructrice (escarre)
    - Création d'une unité neuro-vasculaire
    - Renforcement de la neurologie (Sclérose en Plaques)
  - A Boulogne sur 2019- 2020
    - Développement de la dialyse à domicile
    - Création d'une unité de chirurgie reconstructrice (post cancer, post chirurgie lourde)
    - Ouverture d'une salle supplémentaire de bloc
  - A Sainte Périne en 2019
    - Ouverture d'une Unité de Soins Prolongés Complexes

## La constitution du supra GH AP-HP Université Paris Saclay

# Dans le cadre de la réorganisation de l'AP-HP

- Allègement du Siège → déconcentration
- Constitution de grands ensembles hospitalo-universitaires autour du schéma organisationnel des universités
- Organisation des nouveaux groupes hospitalo-universitaires en départements médico-universitaires, pour renforcer la dimension recherche-enseignement
- Point d'appui de l'organisation au sein de ses grands ensembles, le site et le service
- Plan de transformation et de modernisation

# 4 nouveaux GH plus cohérents avec les périmètres universitaires



# AP-HP - Saclay

- L'Université Paris Sud a rejoint l'ensemble Paris Saclay
- L'Université de Versailles Saint Quentin va le rejoindre à l'horizon 2025
- ➔ regroupement de HU Paris Sud (Bicêtre, Paul Brousse, A. Béclère) et de HU Paris Ile de France Ouest (A. Paré, R. Poincaré, Ste Pélerine, H. Maritime de Berck)
  - Le 1<sup>er</sup> juillet 2019

# Ce que cela implique

- La réorganisation des structures médicales
  - Constitution de Départements médico-universitaires (DMU) (qui remplacent les pôles) sur les grands axes du nouvel ensemble → séminaire de finalisation le 15 mars
  - La nomination des responsables médicaux des DMU (1<sup>er</sup> juillet)
- Une équipe de Direction unique (1<sup>er</sup> juillet)
  - Donc une réorganisation des équilibres entre directions fonctionnelles et directions de site
- Un projet médical commun (2020)
  - Avec une importante réflexion sur les filières de recours

# Ce qui perdure

- L'inscription des 7 établissements dans leur territoire et l'attachement à la proximité
  - Collaboration avec 6 Groupements Hospitaliers de Territoire
  - 3 sites d'accueil des urgences adultes, 3 sites d'accueil des urgences pédiatriques
- Les grands projets structurants
  - Le nouveau bâtiment Sainte Périne
  - La reconstruction de R. Poincaré à Boulogne

# Ce qui est attendu des nouveaux groupes hospitaliers

Renforcer le rôle de l'AP-HP, CHU francilien et premier acteur en recherche médicale

- Des périmètres de GH mieux articulés avec les universités, des DMU mobilisés sur les enjeux stratégiques, une ouverture des DMU vers les équipes universitaires hors AP-HP

Mieux organiser l'offre de soins AP-HP, limiter les concurrences, renforcer les coopérations

- Des GH sur des périmètres plus grands pour faciliter la coopération entre équipes et limiter au maximum les prétextes à concurrence interne.

Mieux prendre en charge les patients chroniques par une meilleure articulation avec la ville et la contribution à des parcours de soins organisés et gradués

- Des GH à l'échelle des territoires, des DMU ouverts sur la ville, une plus grande association des patients aux décisions

Faciliter le quotidien des professionnels, renforcer la qualité de vie au travail

- Des principes de fonctionnement des DMU plus collégiaux et collaboratifs, des services et des sites hospitaliers mieux reconnus dans leurs missions d'animation des équipes et d'organisation du quotidien